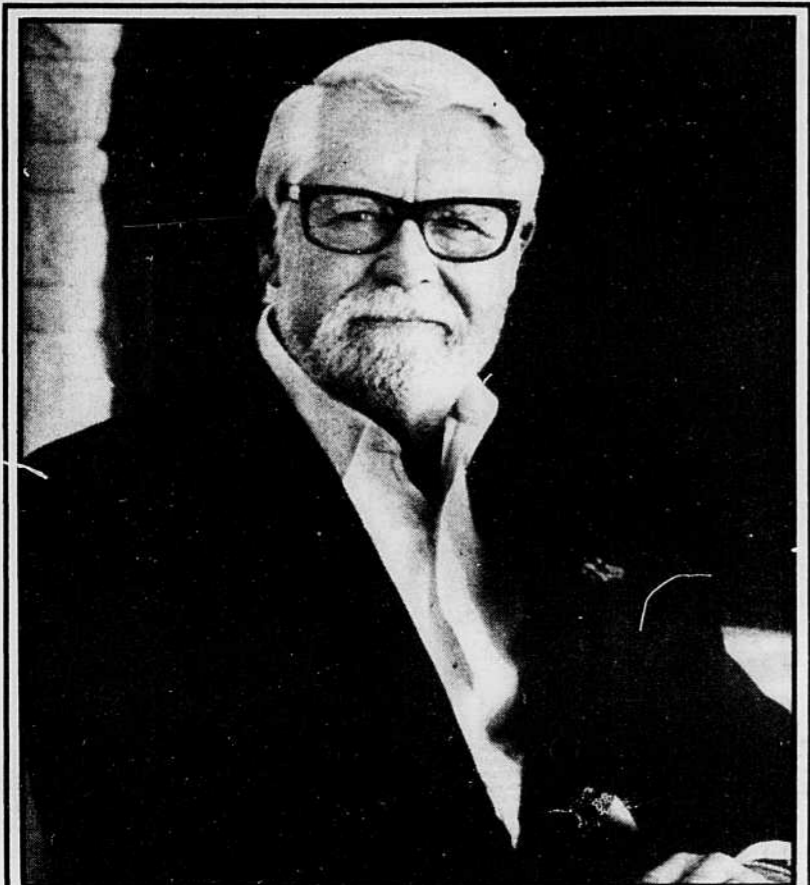




Coupe Grey en main, le propriétaire des Tiger Cats de Hamilton, Harold Ballard, savourait pleinement le triomphe des siens aux dépens des Eskimos d'Edmonton, hier, par le compte de 39 à 15, dans le match ultime de la Ligue canadienne de football.



Cary Grant, photographié à la veille de son 80e anniversaire, est décédé samedi soir dans un hôpital de Davenport, en Iowa, à l'âge de 82 ans.

Cary Grant s'éteint

D 7

Vigoureux plaidoyer de Cholette

Les anglophones: minorité gâtée

■ MONTREAL (PC) — L'ex-président de la Commission de protection de la langue française, M. Gaston Cholette, a défendu vigoureusement, samedi, le principe de l'unilinguisme dans l'affichage après une charge contre les porte-parole de la "communauté anglaise" du Québec. Il prononçait l'allocution inaugurale au congrès de fondation du mouvement "Citoyens et citoyennes pour un Québec français".

M. Cholette a qualifié la communauté anglaise du Québec de "minorité gâtée". "Se trouve-t-il pourtant, s'est-il scandalisé, quel que minorité au monde qui a mis plus d'acharnement à dénigrer son pays que ne l'ont fait des porte-parole de la communauté anglaise".

M. Cholette accuse "la caste dirigeante" de s'être livrée à "une véritable campagne d'intoxication".

Exemple des USA

Plus de 100 pays ont légiféré en matière linguistique, a-t-il dit. "Si les Anglais du Québec devenaient soudain des Espagnols dans l'un des dix États américains officiellement anglais, a-t-il lancé, ils n'auraient pas d'écoles à eux; ils ne pourraient se procurer aucun document gouvernemental dans leur langue et n'auraient droit à aucune conversation espagnole dans leurs relations avec les fonctionnaires lorsqu'ils s'adresseraient à des services officiels".

S'ils étaient au Kentucky, ils n'auraient pas le droit de passer des contrats dans leur langue et d'utiliser celle-ci dans les activités commerciales, ce qui, incidemment, s'appliquerait à la publicité et à l'affichage public de nature commerciale. Les porte-parole officiels ou officieux de la communauté anglaise du Québec, a-t-il lancé, "préférerait-ils le régime de l'apartheid à la Charte de la langue française et choisiraient-ils d'être des Noirs vivant en Afrique du Sud?".

Le but visé par la règle de l'affichage unilingue française, a-t-il ensuite expliqué, est de témoigner "au grand jour de l'existence, en Amérique du Nord, d'un petit coin, le Québec, où les francophones peuvent se retrouver et se re-

connaître ouvertement tels qu'en eux-mêmes sans aucune entrave ou forme de dépendance que ce soit".

La mesure vise en même temps à sortir les francophones de leur "aliénation" et de leur conviction



Gaston Cholette

que "le français ne pouvait vivre que dans ou pour l'anglais". Il a parlé à cet égard du "dérèglement troublant de ce que l'on pourrait appeler le subconscient de la collectivité québécoise francophone".

Il s'agissait vraiment d'une crise grave de la personnalité, où se combinait un doute angossant à l'égard de sa propre langue avec des attitudes à l'égard de l'anglais qui étaient devenues du fétichisme", a-t-il dit.

La coupe Grey aux Tiger Cats

D 1

la tribune

77e ANNÉE
No 241

SHERBROOKE, LUNDI 1er DÉCEMBRE 1986

Samedi-dimanche: 75 cents - semaine: 45 cents
Livraison à domicile: \$2.50 par semaine.

Les délégués libéraux choisissent leur chef pour les prochaines élections

Turner triomphe: 76,3%

par Denis LESSARD
■ OTTAWA (PC) — Avec derrière lui plus des trois quarts des militants, le chef libéral John Turner a finalement triomphé de ses adversaires et remporté hier une victoire sans équivoque au congrès qui devait décider de son avenir.

Au terme d'un suspense de plusieurs mois, M. Turner a obtenu l'appui de 76,3 pour cent des 2,623 délégués, franchissant la barre des 70 pour cent qu'avaient fixés ses opposants pour réclamer son départ.

"C'est un mandat clair, fort et sans équivoque", a lancé M. Turner devant les militants en délire, scandant le nom de leur chef dans une atmosphère de soirée d'élections.

Après avoir remercié "du fond du coeur" ceux qui ont travaillé à confirmer son autorité au cours des dernières semaines, il a lancé un appel au ralliement à la faction révisionniste qui voulait voir sa tête rouler.

En dépit de leur certitude de pouvoir obtenir l'appui d'au moins 30 pour cent des délégués, la poignée de militants révisionnistes aura finalement dû se contenter de 23,7 pour cent des votes.

Le congrès "a été marqué par la franchise et l'ouverture, il est maintenant temps de travailler ensemble", a lancé M. Turner.

Mais prévoyant encore des jours difficiles, il a rappelé "n'avoir jamais promis de solutions faciles, ni de jardins de roses".

"Nous avons gagné une bataille mais pas la guerre, l'adversaire est en face de nous aux Communes", de lancer le chef, applaudi à tout rompre par les délégués gonflés à bloc.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi, il a refusé de préciser s'il allait redonner toute sa confiance aux gros canons révisionnistes, les Marc Lalonde, Jean Chrétien, Jim Coultts, le sénateur Keith Davey, et tous les autres qui ont contesté sa capacité de diriger le Parti libéral.

"Je suis surpris des résultats, on croyait qu'il aurait un peu en bas de 70 pour cent. Je me rallie sans



Manifestant leur soulagement, le chef libéral foule de délégués, hier, à Ottawa, après une victoire sans équivoque.

condition", a déclaré M. Jean Bernier, délégué révisionniste québécois.

Du côté des supporters de M. Turner, on jubilait. "C'est même

mieux que je pensais, c'est une victoire nette", a lancé M. Raymond Garneau, un supporter de longue date de M. Turner.

Réactions suivant le congrès

B 1 et B 3

Un enjeu électoral éliminé pour un bout de temps

Le PQ ne proposera pas la souveraineté

■ QUÉBEC (PC) — Le Parti québécois ne proposera plus à court ni à moyen terme la souveraineté comme enjeu électoral.

Voilà en substance le message de son président Pierre Marc Johnson précisé hier après-midi en conférence de presse qui clôturait les assises du Conseil national.

"Je me réjouis qu'on ait observé chez l'immense majorité des intervenants une volonté assez manifeste pour ne pas refaire le débat de janvier 1985", a expliqué M. Johnson.

C'est au cours du congrès d'urgence de janvier 1985, convoqué à la suite de la crise idéologique qui avait entraîné la démission de six ministres péquistes et de trois de ses députés, que les délégués avaient appuyé leur chef d'alors René Lévesque. Celui-ci avait fait entériner la mise en veilleuse complète de la souveraineté pour les élections qui devaient avoir lieu le 2 décembre suivant.

M. Johnson a souligné que le Conseil national avait aussi décidé que la souveraineté demeurerait "la solution la plus avantageuse, celle qui permettrait le plein développement du Québec", bref la ligne d'horizon dont il parlait en juin dernier.

Patience active

Il se réjouit que le parti en ait fini de la conception voulant que, sans souveraineté, il ne soit possible de ne rien faire. "Alors pourquoi sommes-nous un parti politique?", demande-t-il. A moins qu'on considère que de vivre dans l'opposition est en soi quelque chose qu'il faut cultiver. Moi, je ne veux pas qu'on cultive à court ou à

moyen terme qu'on est un parti qui va rester dans l'opposition."

M. Johnson établit une nette distinction entre les concepts de souveraineté et d'affirmation nationale. Il associe cette dernière à une forme de "patience active".

"Oui, nous demeurons le parti où l'immense majorité des souverainistes, et à laquelle j'appartiens, doivent se retrouver, explique-t-il. Mais la question qui se pose, c'est: aux prochaines élections et pour un avenir à court et à moyen terme pour le Québec qu'est-ce qu'on se propose de faire?"

M. Johnson affirme que ne sera pas repris le cheminement de 1973 et 1976 où le Parti québécois s'était engagé à être seulement un bon gouvernement et à présenter son option souverainiste au cours d'un référendum. "On ne fixera pas de date cette fois-ci. Mais ce n'est pas vrai par ailleurs que j'ai le goût de gouverner comme les rouges."

M. Johnson définit donc l'affirmation nationale comme "une vision du Québec, une consolidation de son identité, des progrès constants sans lesquels il n'y aurait pas de souveraineté possible".

"Je considère qu'il y a des choses à proposer à court et à moyen terme aux Québécois pour ne pas confiner l'action des souverainistes en marge de l'exercice de la transformation de la société, enchaîne-t-il. Que ça serve l'objectif de la souveraineté? Fort possible. Que des gens puissent s'y retrouver sans pour autant souhaiiter la souveraineté pour le lendemain? Fort possible."

Répétant que la perspective souverainiste doit être gardée vivante parce qu'elle lui apparaît "le meilleur des instruments pour le plein développement du Québec", il pré-

cise: "Ca ne veut pas dire, si ça n'existe pas en ce moment, qu'il faut considérer de fermer tous nos livres et aller enseigner à l'université ou faire autre chose."

Toutes ces précisions du président du Parti québécois ont été rendues nécessaires à la suite d'un débat sur une proposition du comité de Maisonneuve, représenté à l'Assemblée par Mme Louise Harel qui a brillé par son absence hier.

Finalement, la proposition adoptée (à l'unanimité moins une voix,

celle de Laprairie) se lit comme suit: le conseil national réaffirme que la souveraineté du Québec constitue la solution la plus avantageuse et nécessaire pour le développement optimum du Québec.

AUJOURD'HUI

355e jour de l'année

TEMPÉRATURE:

VARIABLE: — 16- — 4° C
DEMAIN: BEAU

Estrée, Beauce et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum de -14 à -16. Maximum de -4 à -6. Mardi: ensoleillé.

CAHIER "A"

Sherbrooke et régional..... A 2 à 7
Québec A 8

CAHIER "B"

Forum..... B 1
Éditorial B 2
National B 3
Vivre en '86 B 4
De tout et de tous B 6
International B 7
Agro-alimentaire B 8

CAHIER "C"

Économie..... C 1
Petites annonces..... C 2 à 5
Décès C 6

CAHIER "D"

Sports D 1 à 6
Arts et divertissements..... D 7 et 8



Pierre Marc Johnson

Pour libérer un mastodonte Autoroute fermée durant trois heures



La position de cette dépanneuse donne une idée de la force nécessaire pour ramener le mastodonte sur la route.
(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

par Daniel FORGUES

SHERBROOKE — L'autoroute 55 a été fermée à la circulation durant trois heures samedi matin, entre Windsor et Bromptonville, le temps que deux puissantes dépanneuses et un bulldozer viennent à bout d'un mastodonte impliqué dans un accident de la veille.

Le mastodonte, un tracteur et sa remorque de 18 roues, contenant pas moins de 50,000 livres de ciment sec, s'était renversé sur une voiture dans le fossé vendredi soir quelques secondes après que le conducteur de la voiture ait perdu le contrôle de son véhicule en tentant de doubler le mastodonte.

Le conducteur, Jean-Paul Rouleau de Victoriaville, croyait se trouver sur une autoroute à quatre voies lorsqu'il a doublé le camion et aperçu une voiture venant sens inverse.

"Je me croyais sur une quatre voies mais quand j'ai vu venir la voiture, je me suis dit je n'ai pas le temps et je me suis mis à zigzaguer sur la route. Après, je ne sais pas trop ce qui s'est passé, je me suis retrouvé dans le fossé et j'étais pris dans mon auto", d'expliquer M. Rouleau à La Tribune.

un américain dans la trentaine, il s'est dit d'avis que le conducteur de la voiture a plutôt paniqué.

"Je l'ai vu me doubler et j'ai vu l'auto venir en sens inverse. Le conducteur aurait eu le temps de terminer son dépassement s'il n'avait pas paniqué. Il a frappé mon camion et s'est mis à zigzaguer sur la route en avant de moi. On s'est tous les deux dirigés vers le fossé.

Moi, j'étais certain de pouvoir ramener mon camion sur la route, mais je n'ai pas pu. Quand mon camion s'est arrêté à côté de l'auto dans le fossé, il s'est renversé, j'étais certain que le conducteur avait été tué", de raconter à La Tribune le conducteur de camion.

Dans la voiture écrasée, M. Rouleau était coincé par un rétroviseur du camion, mais il n'était pas blessé. On l'a secouru et quelques mi-

nutes ont suffi pour le dégager. Il se plaignait à peine de douleurs au thorax en fin de semaine après une visite de prévention chez le médecin.

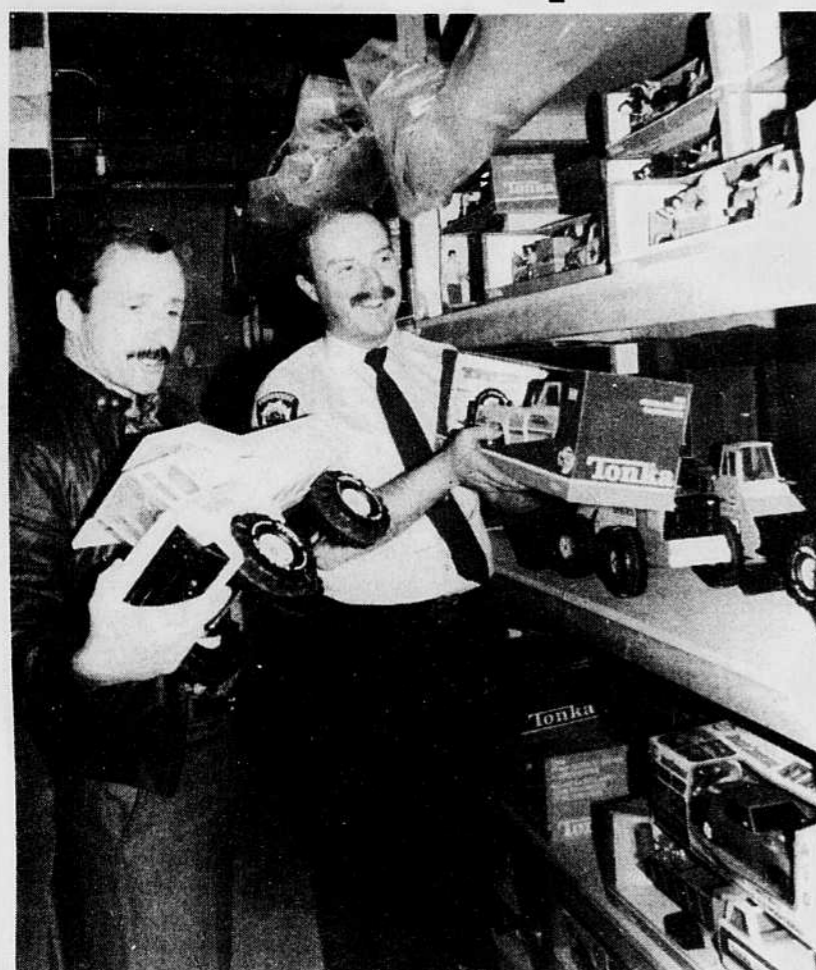
Chef d'orchestre

Si la voiture a pu être remorquée vendredi soir, il a fallu attendre à samedi matin pour ramener sur la route le camion faisant dans les 80,000 livres.

Et pour ce, l'autoroute a dû être fermée à toute circulation de 9h à midi, le temps que deux dépanneuses et un bulldozer mettent leurs forces de tir en commun pour, tout d'abord, remettre le camion sur ses roues, empêcher ensuite qu'il ne se renverse à nouveau et, finalement, ramener le tout sur la route.

La tâche n'a pas été facile et le garagiste en charge des opérations a dû utiliser ses talents de chef d'orchestre pour mettre en commun les forces des dépanneuses et du bulldozer afin de ramener adroitement le camion sur la route.

Dernier blitz pour recueillir des jouets



Raynald Boissé et Jean-Charles Doyon devant quelques jouets qui, le 20 décembre, feront le bonheur d'enfants après la distribution des jouets des pompiers de Sherbrooke.
(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

SHERBROOKE (DF) — Une vingtaine de jours seulement avant leur distribution annuelle de jouets, les sapeurs du Service des incendies de Sherbrooke en sont à leur dernier blitz pour recueillir des jouets tandis que les demandes de boîtes de cadeaux affluent graduellement dans les casernes de la ville.

On s'attend d'ailleurs à une année record, encore une fois, quant au nombre de jouets que les pompiers distribueront chez les familles dans le besoin lors de la journée du 20 décembre.

L'an dernier, neuf tonnes de jouets, valant 40,000 \$, ont été données dans quelque 400 familles, faisant ainsi le bonheur de 800 enfants et d'autant de parents qui n'avaient pas les moyens financiers de payer des jouets à Noël.

Le grand responsable de cette organisation, Jean-Charles Doyon, a révélé en fin de semaine que la valeur des jouets recueillis cette année était maintenant de 50,000 \$.

Poupées demandées

"Malgré ce montant, il nous manque encore des poupées ainsi que des jouets pour les 8-10 ans", a-t-il dit et les gens sont invités à donner de ces jouets (en bon état et pas de poupées en peluche à cause de l'hygiène) à l'une ou l'autre des casernes dans la ville.

Pour les sept pompiers de la caserne 2 s'occupant particulièrement de la campagne de jouets, il y a encore bien du pain sur la planche avant d'arriver à la journée du 20 décembre où quelque 200 personnes participeront à la distribution.

Nouveauté cette année: chaque boîte de jouets livrée le 20 décembre sera identifiée à l'enfant devant la recevoir.

Panique

Quant au conducteur du camion,

Les demandes pour ces boîtes doivent être formulées au plus tard le 15 décembre dans une caserne de la ville et une enquête est effectuée dans chaque cas, question d'éviter la supercherie.

CMTS

Les chauffeurs d'autobus scolaires de la CMTS se sont mis de la partie cette année en demandant aux jeunes élèves d'apporter des jouets en vue de la distribution.

La demande a été tellement bien accueillie par les enfants que les chauffeurs ont apporté en jouets aux pompiers l'équivalent d'un autobus scolaire!

Plusieurs jouets neufs seront également distribués encore cette année. L'an dernier, parmi les 40,000 \$ de jouets donnés, il y en avait des neufs pour 7,000 \$.

Lorsque toutes les demandes auront été complétées, plusieurs pompiers ne ménageront pas les heures de travail pour remplir des boîtes de jouets selon le sexe de l'enfant et son âge.

Puis, le matin du 20 décembre, 200 personnes envahiront la caserne du boulevard Jacques-Cartier pour faire un autre succès, toujours assuré, de la traditionnelle distribution de jouets des pompiers de Sherbrooke.

Trois restaurants finalistes

SHERBROOKE (DF) — Trois restaurants de la région figurent parmi les finalistes au Concours du mérite de la restauration du Québec dont les grands gagnants doivent être connus ce soir à Québec.

Dans la catégorie "cuisine gastronomique", l'Auberge Hatley de North Hatley a réussi à se distinguer et se classe parmi les finalistes; de la région et dans cette même catégorie, on retrouve également le restaurant Bécassine Inc de Granby.

Quant au restaurant A la Paimpolaise de Magog, on le retrouve parmi les finalistes de la catégorie "cuisine familiale".

Aucun établissement de l'Estrie n'a toutefois pu se classer dans les

finalistes pour la catégorie "cuisine populaire".

Le Concours du mérite de la restauration, d'envergure provinciale, connaît son dénouement ce soir lors de la remise des décorations de l'Ordre du mérite de la restauration aux grands lauréats.

Le ministre de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, Michel Pagé, doit dévoiler les noms des gagnants lors de la cérémonie qui se déroulera à la salle de bal du Château Frontenac de Québec ce soir.

carnet

King Wellington

REDIGEE COLLABORATION



Plusieurs ont finalement connu en fin de semaine la raison pour laquelle Jean-Marc Beaudoin garde toujours une bûche à sa portée. C'est qu'il n'est pas toujours assez grand pour rejoindre les manettes de la dépanneuse qu'il opère comme en fait foi la photo.

Il semble bien que Serge Martel et André David seront souvent vus ensemble à la plupart des carnivals d'hiver devant bientôt se dérouler dans la région.

Le policier René Côté respectera-t-il les engagements qu'il a pris à l'endroit de Jean-Paul Corbeil? C'est la question que bien des gens se posent, surtout quand on constate que le policier n'a pas daigné vérifier si le défi lancé avait été relevé selon les ententes.

Diane Clavelle sait maintenant qu'à la chasse, une cache à original n'est pas destinée à abriter un original, mais plutôt un chasseur se mettant à l'affût du gibier.

Alain Blanchette se promène en ville ces jours-ci, pour ainsi dire avec des oeufs dans ses poches. C'est qu'il fait très attention à son nouveau chandail importé d'Italie. Qui sait, il demandera peut-être de reculer d'un pas si l'on s'approche trop près de lui.

Il ne faudrait pas se surprendre d'apercevoir le préposé aux bénéficiaires Jean Labrecque du CHUS fouiller dans les poubelles du département d'orthopédie... Grâce à une vente de bouteilles vides, il compte défrayer entièrement les dépenses du party de Noël de son département.

Pauline "6/49" Saucier serait toute aussi malchanceuse aux quilles qu'à la loterie puisqu'elle a marqué un dynamique 43 points lors de sa dernière joute de quilles, une performance qu'elle tente de dissimuler par tous les moyens, y compris celui de déchirer la feuille de pointage. Elle pourrait même faire inscrire son pointage dans le Guinness.

Depuis que le système téléphonique a été changé à la succursale bancaire où elle travaille, Sylvie Bernard se découvre des talents de téléphoniste hors pair, surtout qu'elle refusait auparavant de répondre au téléphone avec l'ancien système.

Jean-Marc Allaire n'ose pas montrer la photo de lui assis sur le remblais d'un pont en Floride et refuse de répondre à toutes les questions concernant cette photographie. Il semble toutefois que le policier Eugène "Gene" Belleau serait disponible pour tous ces renseignements.

Après trois tentatives, Louise Lavallée n'a pas trouvé la carte de souhaits qu'elle avait achetée pour l'anniversaire de Hélène Fabi et comme elle n'avait pas trouvé non plus de ruban gommé, elle s'est servi de vulgaire "masking tape" pour terminer l'emballage du cadeau de fête.

La cartographie reviendra avec les ventes d'après Noël.

Moi, je l'ai trouvée... la grande Famille des clients combinés

Le VOITURIER

là où, on doit aller à tout prix, pour les meilleurs prix!

- MERCUURY
- LINCOLN
- VIAFEC

1281, RUE KING EST, SHERBROOKE
588-5881 • 1-800-567-3498

Concours de La Tribune

100\$ A GAGNER CHEZ VOTRE PHARMACIEN

4 bons de crédit de 25.00\$

RÈGLEMENT:

- Remplir correctement le coupon de participation qui sera publié les 28 novembre et 1er décembre 1986.
- Le tirage aura lieu à La Tribune, le 4 décembre 1986.
- Le nom des gagnants sera publié dans La Tribune.
- Quatre gagnants recevront un bon de crédit de 25\$ chez leur pharmacien.
- Le bon de crédit sera émis au nom de la pharmacie de leur choix.
- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

COUPON DE PARTICIPATION

NOM.....

Adresse..... Code Postal.....

Ville..... Tél.:.....

Pharmacie choisie:.....

Adresse.....

Ville.....

Faire parvenir à:
CONCOURS "MON PHARMACIEN"
Caser Postal 2450, Succursale Jacques-Cartier
Sherbrooke, Qc J1J 3Y6

Résultats

Tirage du SAMEDI 86 - 11 - 29

649 2 4 6 21 27 42 no complémentaire 17

GAGNANTS	LOTS
Prochain tirage: 6/6 0 2 024 066.30\$	
MERCREDI 86-12-03 5/6+ 5 152 929.40\$	
5/6 300 1 849.10\$	
Gros lot (approx.): 4/6 19 201 58.50\$	
3/6 346 687 10.00\$	
Ventes totales: 17 899 545,00\$	

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélets et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est affiliée de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Heuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.
Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Enfin... **FONDS de BIENFAISANCE**

ASS'N DES POLICIERS DE SHERBROOKE

350

Basé sur: — Poids — Temps de la 1ère consommation — Nombre de consommations

Où se le procurer chez:

- Tous les — Sherbrooke — Fleurimont — Magog — Drummondville — Coaticook
- Tous les — Sherbrooke — Fleurimont — Rock Forest

Groupe — Association Employeur (25 unités et plus)
Livraison: **821-5539**
565-2910

Calcul instantané de votre taux d'alcool car... **l'ALCOOL AU VOLANT** C'est criminel

EN TOUTES CIRCONSTANCES, SACHEZ VOTRE:

Subventions du ministère des Transports La CMTS fixée mercredi

— Bernard Tanguay



Bernard Tanguay

SHERBROOKE — La CMTS sera fixée au plus tard mercredi sur les mesures qu'entend prendre le ministre des Transports Marc-Yvan Côté en rapport avec les subventions pour le transport en commun, a révélé hier le conseiller Bernard Tanguay, président de la Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke (CMTS).

Ne cachant pas que la moindre coupure de subvention de la part de Québec entraînerait des conséquences pour la CMTS, le conseiller Tanguay s'est tout de même dit confiant que le ministre Côté comprend la situation des neuf corporations de transport en commun au Québec.

La table ronde de ces neuf corporations, y incluant la CMTS, réclame d'ailleurs le statu quo du programme de subventions pour la prochaine année dans le domaine du transport en commun.

"La plupart des corporations de transport en commun ont déjà adopté leur budget d'opération pour 1987 et ce serait illogique d'arriver à ce point-ci et de couper les subventions du ministère des Transports", a dit M. Tanguay.

Rencontre

Rappelons que les représentants des corporations de transport en commun de Sherbrooke, Montréal,

Rive sud de Montréal, Québec, Rive sud de Québec, Trois-Rivières, Ottawa et Saguenay ont rencontré le ministre des Transports à Québec vendredi.

Le ministre Côté, selon M. Tanguay, a confirmé lors de cette rencontre ses intentions d'imposer certaines coupures dans les subventions pour le transport en commun au Québec.

Mais, a poursuivi le conseiller de l'Est, les discussions ont été bonnes avec le ministre et la table ronde des corporations a réclamé un moratoire pour le programme de subventions.

Toujours selon M. Tanguay, le ministre Côté a promis de prendre le dossier en délibéré durant quelques jours et de rendre une décision mercredi, des principaux intéressés devant être avisés.

"Il y a lieu d'être optimiste si l'on se fie à l'allure des discussions que nous avons menées", a dit M. Tanguay.

Conséquences

Interrogé à savoir quelles conséquences pourraient avoir des coupures dans les subventions à la CMTS, le conseiller Tanguay a préféré ne pas formuler de commentaire sur le sujet, en attendant la décision de mercredi.

"Nous avons tous convenu d'attendre la décision du ministre avant de faire quoi que ce soit", a-t-il dit, se contentant d'affirmer que la moindre coupure aurait des conséquences pour la CMTS.

Rappelons que le directeur général de la CMTS, Lucien Bolduc, a plus tôt révélé que les subventions du ministère des Transports constituent 44 pour cent des revenus de la CMTS.

M. Bolduc avait alors laissé entendre qu'en cas de réduction de subventions, la CMTS devrait étudier plusieurs possibilités visant à accroître ses revenus.

Parmi ces possibilités, M. Bolduc avait soulevé l'hypothèse d'augmenter les prix des billets de passage d'autobus ainsi que celui des laissez-passer.

Il avait également évoqué la possibilité d'accroître la contribution des municipalités desservies par les autobus de la CMTS.

Le corps de Luc Valence trouvé aujourd'hui?

par Daniel FORGUES

SHERBROOKE — La découverte de nouveaux éléments dans la disparition du chasseur Luc Valence permettent à la famille de ce dernier d'espérer trouver son cadavre aujourd'hui ou demain.

Selon l'un des frères du disparu, Benoît Valence, de nouvelles pistes guideront les chercheurs dès ce matin et on est plus que confiant de trouver le chasseur de 29 ans avant la fin de la journée.

Une trentaine de pompiers, confrères de travail de Luc Valence, et une vingtaine de bénévoles doivent donc participer aux recherches ce matin; des rendez-vous sont donnés aux autres chercheurs bénévoles à 8h30 et à midi à la salle O'Grand R. Si jamais le chasseur n'est pas retrouvé aujourd'hui, les mêmes rendez-vous sont fixés par la famille Valence pour demain.

Le père de Luc Valence, Claude Valence, a de plus indiqué que la famille possédait maintenant la preuve formelle à l'effet que son fils Luc n'était pas dans la rivière Saint-François où les plongeurs de la SQ l'ont cherché durant plusieurs jours.

Évitant de dévoiler les nouveaux éléments venus à leur connaissance et leur permettant d'affirmer que la découverte du corps de Luc Valence est proche, les membres de la famille Valence ont néanmoins révélé avoir appris certains faits au cours du week-end.

"Il s'agit de faits connus par certaines personnes mais qui n'avaient pas été rapportés adéquatement lors des recherches", a dit Benoît Valence.

Depuis le 6 novembre

Rappelons que Luc Valence est disparu dans les bois du canton Eaton et d'Ascot-Corner depuis le 6 novembre, date à laquelle il était entré seul dans les bois pour chasser le chevreuil.

Pompier au Service des incendies de la Ville de Sherbrooke, Luc Valence était considéré comme un chasseur hors pair et la famille a vite soulevé l'hypothèse d'un quelconque accident pour expliquer la disparition du jeune homme.

Policiers, pompiers, soldats, garde-chasses, proches de la famille et bénévoles se sont donnés la main durant plusieurs jours afin de trouver Luc Valence.

Plusieurs kilomètres carrés de territoire ont été ratissés en vain par les chercheurs.

Puis, les recherches ont diminué d'intensité la semaine dernière à cause de l'épaisse couche de neige dans les bois; elles ont néanmoins continué... en motoneige.

Cette fois-ci, grâce aux nouvelles pistes, malgré la neige, les recherches reprendront avec une nouvelle ardeur ce matin et, selon Benoît Valence, les chercheurs seront distancés de moins de deux mètres dans le secteur à ratisser.

"Il est fort possible qu'on trouve Luc avant la fin de la journée, sinon, ce sera demain", a conclu Benoît Valence.

Cartographie: série d'options envisagées

SHERBROOKE (DF) — Promis, discuté, annoncé et remis depuis maintenant quelques années à Sherbrooke, le projet de la cartographie n'est pas mort et devrait possiblement connaître un certain renouveau à la fin de janvier prochain, a révélé à La Tribune en fin de semaine le député de Sherbrooke et ministre d'État à la jeunesse, Jean Charest.

Invité à commenter où en était rendu ce dossier qui semble être tombé dans l'ombre depuis quelques mois, le député de Sherbrooke a expliqué avoir été informé de différentes options offertes par le ministre de l'Énergie Marcel Masse,

évitant toutefois de dévoiler le contenu de ces options.

"Ce que je peux dire, c'est que plusieurs options ont été envisagées et nous ont été soumises dans le dossier de la cartographie; il s'agit maintenant de formuler des recom-

mandations en fonction des options proposées", a dit M. Charest.

Questionné à savoir ce que les options proposées pouvaient impliquer comme changement dans le projet initial, le député ministre a indiqué qu'il ne pouvait dévoiler la nature exacte des options proposées, mais a quand même précisé qu'il existait des "différences" entre les options et le projet initial.

M. Charest a conclu en déclarant qu'il devait maintenant étudier les options offertes par le ministre Masse et formuler ensuite des recommandations en regard de ces options.

Ces recommandations seront formulées au ministre Masse vers la fin de janvier 1987, ce qui ne signifie par pour autant que l'on saura à quoi s'en tenir quant à la cartographie dès la fin de janvier.

Plus de 40,000 \$ recueillis grâce à la Guignolée

SHERBROOKE (GC) — Hier, premier jour de l'Avant, les Chevaliers de Colomb de tous les coins de l'Estrie, fidèles à la tradition, ont passé la guignolée. En début de soirée, plus de 40,000 \$ avaient été amassés en région, dont quelque 10,000 \$ à Sherbrooke, où l'objectif avait été fixé à 15,000 \$.

Comme au tout début de cette sollicitation populaire, vers les années 1800, les sommes recueillies sont destinées aux bonnes œuvres. "Les gens ont fait à longueur d'année", confie le coordonnateur de cette journée, pour le conseil 530

des Chevaliers de Colomb de Sherbrooke, Gaétan Laprise.

A l'origine, la guignolée prenait la forme d'un criée sur le perron de l'église. Aujourd'hui, les Chevaliers de Colomb sillonnent les rues, boîte métallique en main, frappant à tou-

tes les portes et faisant appel à la générosité des citoyens.

Ils et elles vont, annonçant leur arrivée en sonnant la cloche, arborant fièrement dans bien des cas la traditionnelle ceinture fléchée. Autrement, des chaussettes (pas trouées) servaient de tirelires. Aujourd'hui, les choses ont à peine changé. On a quand troqué le bas de laine pour la boîte métallique

bien identifiée et numérotée.

Le mouvement est réellement important. Les membres d'une quinzaine de conseils de Chevaliers de Colomb, issus d'autant de municipalités de l'Estrie, ont visité des milliers de foyers estriens. Et la journée d'hier, particulièrement froide, a sans doute incité les gens de l'Estrie à ouvrir leur cœur et leur porte-monnaie.

Comme la mobilisation engendre la mobilisation, de nombreuses associations ont joint les rangs pour travailler à la cause.

Le conseil 530 innove particulièrement dans ce domaine. Le Corps de tambours et clairons de Fleurimont, l'Escadron 67 des cadets de l'air de Sherbrooke, la 19e Troupe des éclaireurs Ste-Famille, les Ambulanciers Saint-Jean, et d'autres, ont grossi les rangs des solliciteurs. Cette collaboration leur permet de toucher 40 pour cent des sommes recueillies grâce à leur travail. Le Conseil 530 a opté pour cette formule il y a trois ans. "Ce sont des organismes qui sollicitaient notre aide financière en cours d'année; nous avons décidé de les mettre dans le coup", a raconté hier M. Laprise.

Le Grand Chevalier du Conseil 530, Yvon Jolin, a tenu à souligner la rigueur dans l'allocation du fruit de la guignolée. "Nous ne gardons pas un sou pour nous-mêmes, tout est vérifié par le Conseil central à Montréal qui fait le tour des conseils, regarde les factures et les livres. Tout l'argent est redistribué à ceux et à celles qui en ont besoin. Quant une requête nous est acheminée, nous examinons avec soin le dossier de chaque candidat avant d'accorder une aide financière".

Congé pour Diane Jean

SHERBROOKE (GC) — Diane Sneehey Jean, qui a obtenu un congé temporaire du centre hospitalier de Sherbrooke vendredi, a bien hâte de partir à la clinique Mayo, à Rochester USA, pour faire examiner le rein qui lui reste et trouver un traitement.

Mme Jean a l'air en forme en dépit de tout, en dépit de l'annulation de son départ mercredi.

"J'ai l'air... mais pas la chanson", a-t-elle lancé, en compagnie

qui l'a suivie depuis le début de son calvaire en 1979. "C'est lui qui a amorcé les discussions avec la clinique Mayo, le dossier a été confié à un autre médecin pendant qu'il se



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Clément Jean et son épouse Diane

de son mari, Clément, lors d'une entrevue à son domicile hier.

La nouvelle "vedette" du Centre hospitalier de Sherbrooke a profité de son congé de l'hôpital pour rendre visite à ses parents à Granby, histoire de se changer les idées, de se remonter le moral. Un moral qui a besoin périodiquement d'un soufflé nouveau.

C'est l'attente qui devient difficile, surtout que maintenant elle a suffisamment d'argent grâce aux dons reçus du public et de divers organismes, pour se rendre sur place et faire assumer les frais engendrés par une telle hospitalisation.

Elle espère des nouvelles concernant son admission d'ici la fin de la semaine prochaine.

Pour accélérer le processus, elle se promet de rencontrer le médecin

remet de une intervention chirurgicale". Mme Jean espère qu'il saura réactiver le dossier et faire les pressions qui s'imposent dans les circonstances.

Heureusement, Diane Jean ne se décourage pas. L'appui tangible du public, qui a versé dans le cadre d'un appel à la radio, plus de 4,000 \$, la convainc de poursuivre le travail. Les dons en provenance notamment de l'Association des policiers de Sherbrooke et d'autres organismes l'incitent à garder espoir et surtout, à ne pas s'impatier.

"Heureusement que j'ai mon mari, il m'a toujours soutenue." Les occasions ont été nombreuses pour Clément Jean de démontrer son soutien, sa femme a été hospitalisée 72 fois en sept ans.



Des milliers de Chevaliers de Colomb de toute l'Estrie ont imité le geste de ce groupe, frappant à toutes portes, sonnant la guignolée, recueillant l'argent qui sera redistribué à ceux et à celles qui en ont besoin tout au long de la prochaine année.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Décerné par la Société d'histoire des Cantons de l'Est Le Prix La Tribune remis à Denis Tremblay

SHERBROOKE — C'est samedi soir que Denis Tremblay, architecte et urbaniste, a reçu officiellement le Prix La Tribune décerné par la Société d'histoire des Cantons de l'Est.

La nomination de M. Tremblay était déjà connue depuis un certain temps mais c'est samedi que la distinction qui reconnaît le travail et le dévouement d'un "ami particulier" de la Société d'histoire lui a été remis des mains de la présidente de la Société, Andrée Désilets, et par le rédacteur en chef de la Tribune, Jean Vigneault.

Mme Désilets explique: "Un ami particulier de la SHCE c'est une personne qui l'appuie et la soutient dans la réalisation de ses objectifs; recherche d'une juste vision du passé sherbrookois et estrien, mise en valeur du patrimoine local et régional, animation historique et sensibilisation à tout ce qui a un caractère historique. Bref, c'est une personne qui a déployé une activité privilégiée au bénéfice de la Société, comme témoin exceptionnel de la communauté d'hier ou comme acteur important de la communauté d'aujourd'hui, dans le domaine du patrimoine".

"C'est à ces trois titres que le prix La Tribune a été décerné à M. Tremblay", devait ajouter la présidente de l'organisme, en présentant le récipiendaire du prix 1986.

Mme Désilets a énuméré plusieurs réalisations de M. Tremblay. Elle a notamment mentionné: "C'est comme président de la Société d'histoire que vous avez réalisé, grâce à vos contacts avec l'Université, la publication de l'oeuvre

de Mgr O'Bready, "De Ktiné à Sherbrooke", qui n'est pas encore remplacée, en dépit des nombreux

travaux qui se font en histoire locale". Mme Désilets a également parlé des campagnes menées par M. Tremblay en faveur des bâtisseurs de Sherbrooke, comme Alexander Tilloch Galt.

Denis Tremblay a accepté avec

humilité la reconnaissance que lui ont témoigné les proches de la Société d'histoire. En entrevue, il a confié qu'il n'a jamais cherché les honneurs... mais que cela fait plaisir!



Jean Vigneault, rédacteur en chef de La Tribune, et Andrée Désilets, présidente de la Société d'histoire des Cantons de l'Est, remettent

le prix La Tribune, à Denis Tremblay, architecte, ex-président de la SHCE.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Le Cercle de presse renaît

SHERBROOKE (GC) — Le Cercle de presse de l'Estrie renaît momentanément de ses cendres, après une période d'inactivité de dix-huit mois.

Sur la centaine d'invitations lancées aux journalistes et aux dirigeants des entreprises de presse de la région de l'Estrie, une douzaine de journalistes se sont présentés samedi à une journée de réflexion-échanges. Ces derniers ont carrément dit non au sabotage et ont décidé de former un comité ad hoc dont le mandat consiste à préparer un document d'orientation exposant les problèmes réels auxquels sont confrontés les journalistes dans le cadre de leurs fonctions et s'attachant à recueillir les aspirations des membres de la communauté journalistique à l'endroit de leur cercle de presse.

Cette consultation sera effectuée auprès des journalistes dans leur milieu. Les membres du comité chercheront comment mobiliser les troupes, une cinquantaine de journalistes qui oeuvrent au sein des différents médias écrits et électroniques de l'Estrie. Il s'agit certainement d'une lourde tâche puisque les activités du Cercle depuis sa fondation il y a sept ans n'ont jamais enregistré des taux de participation records, sauf en quelques rares exceptions. C'est le cas des trois galas télédiffusés Louis C. O'Neil, couronnant le travail de journalistes de l'Estrie, certaine-

ment des moments forts au cours de l'existence de l'organisme.

Ainsi, toutes les questions relatives au mode de fonctionnement et à la mission de l'organisme restent en suspens pour encore quelque temps.

Telles sont les perspectives qui se dessinent à court terme à l'issue de la rencontre. Pierre Laramée, directeur de l'information à CHLT 63, continuera d'assumer ses fonctions de président du Cercle de presse au moins jusqu'au dépôt du rapport du comité prévu pour le début de l'année 87.

Un colloque d'orientation suivra ce premier exercice. Cette deuxième étape devrait permettre de définir le rôle que les membres du cercle de presse entendent donner à l'organisme.

Une autre partie du travail consiste à décider notamment du sort que l'on réserve à la formule régionale des galas Louis C. O'Neil. Quant au statut des membres, il est permis de croire qu'une scission sera effectuée entre les journalistes et les communicateurs (agents d'information et relationnistes). Les deux catégories de travailleurs étant représentés jusqu'ici à la table du cercle de presse. Les communicateurs, donc, pourraient fort bien se retrouver dans un organisme à part.

Remise en question des contrats tous les cinq ans

Vive opposition des courriers ruraux

par Daniel FORGUES

SHERBROOKE — Tout comme leurs collègues des autres provinces, les courriers ruraux du Québec n'acceptent pas que le gouvernement remette leur contrat en question tous les cinq ans et cette mesure, soutiennent-ils, constitue non seulement une menace à la sécurité d'emploi des courriers ruraux, mais ne pourra que diminuer le service à la clientèle.

Réunis en assemblée générale à Sherbrooke hier, les courriers ruraux du Québec ont résolu de tout mettre en oeuvre pour que le gouvernement fasse volte-face dans ce dossier.

Les courriers ruraux ont déjà manifesté leur mécontentement à Ottawa il y a quelques jours et entendent organiser à nouveau une autre manifestation du genre, sans toutefois préciser l'endroit et la date de cette manif.

Actuellement, le contrat de travail de cinq ans des courriers ruraux, avec la Société des Postes, se renouvelle tous les cinq ans à moins que l'employeur ne soit pas satisfait des services rendus.

Le projet d'Ottawa veut abolir cette politique et entend plutôt procéder par appel d'offres tous les cinq ans, forçant ainsi les courriers ruraux à présenter des soumissions.

"Cela équivaut à dire qu'après cinq ans, nous ne sommes plus certains d'avoir notre emploi; et si on garde l'emploi, nous ne sommes même plus certains du salaire", de dire le président de l'Association, Ramsom Hayes.

Regroupant quelque 600 membres au Québec, l'Association des courriers ruraux possède une bonne par-



Ramsom Hayes

tie de son membership en Estrie puisqu'on y trouve quelque 250 courriers ruraux.

13,000 \$

Selon le président, le salaire moyen d'un courrier rural est approximativement 13,000 \$ par année pour 25 à 30 heures d'ouvrage, in-

cluant les dépenses d'automobile.

"Si on calcule un peu, un courrier rural, en fin de compte, ne gagne pas plus que 4,25 \$ de l'heure, une fois toutes les dépenses soustraites", de dire M. Hayes.

Les courriers ruraux sont d'avis

qu'il faudra diminuer la valeur des contrats en soumission s'ils veulent conserver leur emploi, "un salaire qui n'est déjà pas élevé".

bureau de direction de l'Association

considère que ce principe diminuera la qualité du service postal autant au point de vue service proprement dit que de la rapidité de celui-ci.

Vol de 1,000 \$ dans un dépanneur de St-Denis

SHERBROOKE (DF) — L'opération concertée de plusieurs corps policiers de la région, coordonnée par la SQ, n'a pas permis l'arrestation d'un voleur s'étant emparé d'une somme de plus de 1,000 \$, dans un dépanneur de Saint-Denis-de-Brompton samedi soir.

Rapidité

L'individu, que l'on présume être âgé d'environ 25 ans, s'est présenté au dépanneur Antcl. sur la route 222, quelques minutes après 19h et a réclamé le contenu du tiroir-caisse en brandissant un fusil tronçonné à la figure du commis.

Le commis lui a donc remis la caisse, soit un peu plus de 1,000 \$, et le voleur s'est enfui immédiatement. Tout s'est déroulé en l'espace de quelques secondes seulement.

Alertés, les policiers de la Sûreté du Québec se sont aussitôt rendus sur les lieux et ont déclenché l'opération Cent en même temps que les autres corps de police de la région, bloquant ainsi la plupart des routes.

Malgré cette surveillance qu'on a relâchée vers 21h30, le voleur n'a pu être repris et court toujours.

L'enquête sera reprise ce matin dans ce dossier.

La maison Merry de Magog reconnue bien culturel?

MAGOG (GP) - A la demande du Comité d'action culturelle de Magog, le conseil municipal a confié au greffier Michel Pinault le mandat de se renseigner sur les procédures nécessaires, afin de faire déclarer la maison Merry comme bien culturel.

Le comité présidé par M. Jacques Boisvert avait placé cette demande à la ville après avoir constaté qu'il n'existait aucun règlement municipal ou régional pour protéger les biens patrimoniaux et culturels de

Magog. M. Boisvert se réjouit de la réponse rapide du conseil: "Il est important de procéder sans délai dans ce dossier, si l'on considère l'expansion importante de la ville et la spéculation foncière qui s'en suit", a-t-il dé-

claré en entrevue. Une des plus vieilles constructions de Magog, la maison Merry, est en bon état compte tenu de son âge. Elle fut construite par la famille Merry qui a joué un rôle primordial lors de la fondation de la ville. M. Boisvert précise: "Cette maison représente un intérêt patrimonial essentiel, et nous pensons qu'il est dans le mandat du comité de voir à sa protection. La ville

Rue Principale

Par ailleurs, le Comité d'action culturelle a entrepris des démarches auprès du nouveau conseil municipal pour que la ville de Magog s'inscrive au programme de la

Fondation Héritage Canada. Ce programme privé largement subventionné par le gouvernement fédéral vise à revitaliser les rues principales des villes canadiennes. Il peut être étendu à d'autres artères qui présentent un caractère patrimonial, culturel, économique ou écologique intéressant. Le comité se dit prêt à investir 1,000\$ par année durant trois ans, à titre de participation à ce programme.

Dans la famille St-Martin à Omerville

Une expérience de foyer d'apprentissage à l'autonomie

OMERVILLE (GP) - Depuis sept ans qu'ils agissent au titre de famille d'accueil, Angèle et René St-Martin ont collaboré avec les services sociaux pour venir en aide aux jeunes en difficulté. Depuis 15 jours, ils essaient la formule de foyer d'apprentissage à l'autonomie après avoir été foyer de protection so-

cial. "Il s'agit surtout d'accueillir des jeunes hommes de 16 à 18 ans et de les motiver à se trouver un emploi", explique M. St-Martin. "Ce n'est pas toujours facile pour la plupart, car ce sont des décrocheurs qui ont parfois éprouvé des problèmes de drogues, de prostitution, et de violence.

Ils n'ont pas une grande estime d'eux-mêmes et ils ne sont pas toujours prêts à se laisser aimer", ajoute-t-il. Le principe du foyer d'apprentissage à l'autonomie est de redonner confiance aux jeunes, de les inciter à prendre part activement à la société. Ils

sont encouragés à se chercher et à se trouver un emploi, quand ils s'en sont trouvés, il s'agit de les faire persévérer. Si après deux mois, le jeune a conservé son emploi, il redevient autonome. On lui trouve un appartement, et il est suivi durant quelques temps encore jusqu'à ce qu'il atteigne une autonomie totale.

en ce que nous faisons et qui nous calomnient. A vivre à 14 avec des jeunes qui ne sont pas des anges, il arrive toujours des problèmes, et nous avons fini par nous faire une raison; il est normal qu'on nous attaque!"

René St-Martin n'en veut pas aux gens qui n'ont pas compris le sens de la démarche qu'il a entreprise avec son épouse. "Si nous restons motivés, c'est sans doute grâce à l'appui que nous sentons autour de nous de la part des gens des services sociaux comme Maurice Rancourt de Magog, ou le directeur de la protection de la jeunesse, M. Jean Gélinas. Et puis, le titre de famille d'accueil de l'année nous a donné ce que j'appelle un bon coup de pied au coeur! Plus que jamais, nous avons le goût de continuer et de réussir".

Revi-Centre: Richmond obtient une prolongation

par Guy Marchand

RICHMOND - Le député de Richmond à l'Assemblée nationale et whip en chef du gouvernement, M. Yvon Vallières était de passage à Richmond en fin de semaine pour remettre au maire Marc-André Martel une tranche de 125,000\$ d'une subvention totale de 500,000\$, que la municipalité de Richmond avait obtenu, dans le cadre du programme Revi-Centre.

Cette subvention qui représente 25% de l'aide financière du gouvernement du Québec permettra d'acquiescer certaines factures et aussi à poursuivre des travaux déjà entamés. On sait que la ville de Richmond s'est engagée dans un programme de revitalisation de son centre-ville à différents niveaux, notamment à la réfection de la caserne des pompiers dans un projet évalué approximativement à 51,000\$, à la rénovation de façades commerciales et l'aménagement de mobilier urbain ainsi qu'à la réfection de certains trottoirs dans le secteur des rues Adams et Principale Nord. Revi-Centre subventionne à 50% la totalité de ces travaux.

Prolongation du programme

Le député Vallières a également profité de sa visite à l'Hôtel de ville de Richmond pour annoncer une excellente nouvelle au conseil municipal et aux différents intervenants dans le dossier de Revi-Centre. En effet M. Vallières a annoncé que la ville avait obtenu une prolongation de quelques mois pour la mise en application de ce programme. C'est ainsi qu'au lieu de prendre fin normalement le 31 mars, ce programme est destiné à la revitalisation des centres-villes sera en vigueur jusqu'au 15 juillet à Richmond. Le député Vallières a révélé, au cours d'une conférence de presse improvisée, que seulement 3 municipalités au Québec ont pu bénéficier de ce délai spécial accordé par le ministère des Affaires mu-

nicipales, sans toutefois dévoiler le nom des deux autres villes privilégiées.

Interrogé sur les raisons pour lesquelles Richmond avait obtenu cette prolongation, M. Vallières a expliqué ce qui suit: "La ville de Richmond représente un cas particulier, car la mise en application du programme Revi-Centre avait été retardée à cause de son statut de zone inondable. Les travaux d'endiguement effectués, répondaient parfaitement aux normes exigées par le ministère de l'Environnement mais ce ministère avait tardé à radier Richmond de la liste des zones inondables, ce qui a fait que cette ville a été dans l'impossibilité d'entamer le programme de revitalisation de son centre-ville dans les délais prévus" d'indiquer le député de Richmond. Accordé en août 1985 par le gouvernement de l'époque, Revi-Centre a finalement obtenu le feu vert 10 mois plus tard soit en mai dernier. "Les différents intervenants étaient prêts depuis longtemps et cette situation était hors de leur contrôle et c'est pourquoi le Conseil du Trésor a accordé ce délai spécial" d'indiquer M. Vallières qui a travaillé fort sur ce dossier tout comme les différents intervenants impliqués dans la municipalité.

Le maire Marc-André Martel était évidemment enchanté par cette nouvelle: "C'est une belle surprise et le résultat de plusieurs efforts. Nous étions pressés par le temps et cette prolongation va nous permettre de travailler plus à l'aise et les travaux seront effectués de façon adéquate et dans des conditions normales. Grâce à ce délai on pourra reporter les travaux de réfection des trottoirs au printemps et pour ce qui est des autres projets, ils pourront être entamés cet hiver si il n'y a aucun risque, sinon au printemps. Chose certaine cette nouvelle nous satisfait au plus haut point et va couronner plusieurs années d'efforts, investis dans l'amélioration du centre-ville de Richmond".

Plus de 300 jeunes à la journée Actiouest

SHERBROOKE (GC) — Plus de 300 jeunes, des adolescents du quartier ouest de Sherbrooke, ont participé avec toute l'énergie et l'enthousiasme dont ils sont capables, à la super journée Actiouest, organisée par leurs pairs, au Centre communautaire de loisir de Sherbrooke, samedi.

Et il y a fort à parier que ceux et celles qui ont accepté des responsabilités ont eu autant de plaisir que les participants tout court. Il fallait voir l'engagement pour la moindre tâche, que ce soit au vestiaire, à l'animation de la tombola ou ailleurs sur un autre étage.

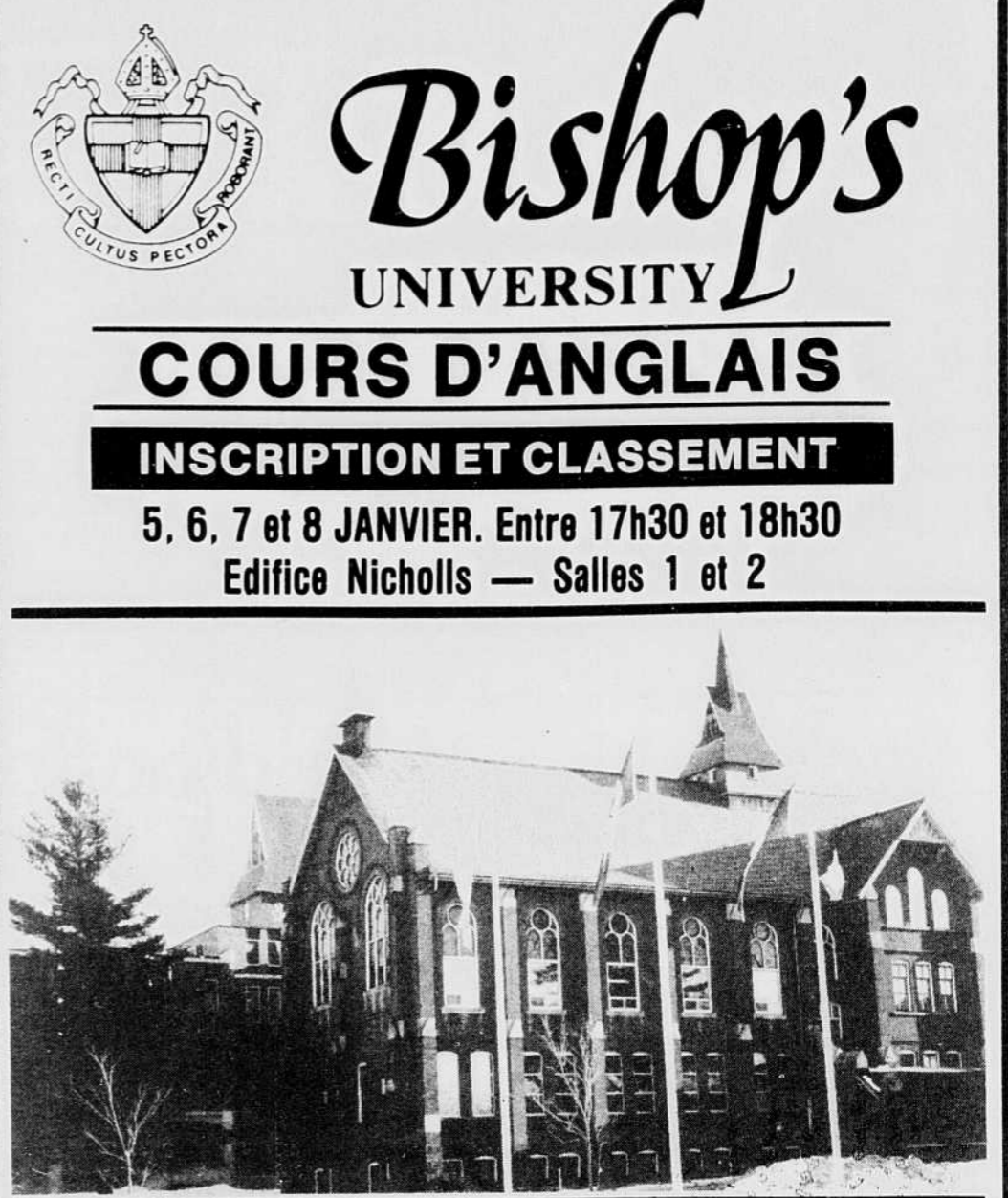
Toute la place

Les jeunes ont pris toute la place, monopolisant les locaux du Centre communautaire pour y tenir diverses activités: jeux coopératifs, course de grenouilles en papier, parade de déguisements, activité "déconnaage".

En après-midi, des équipes des polyvalentes Le Tournesol et Le Triolet ont pris part à une partie d'improvisation.

Souper communautaire, puis, pour clôturer comme il se doit une journée intense d'activités, la soirée s'est terminée avec une disco, concours de "lipsing" et le reste...

Brigitte Lessard, animatrice au Centre et coordonnatrice du projet Super Actiouest, n'a pas caché sa joie devant le succès remporté par cette deuxième édition. "Le secret, confie-t-elle, c'est la délégation." La prise en charge demeure toujours dans l'esprit des animateurs un objectif à atteindre. La journée de samedi traduit bien la volonté des responsables du secteur adolescent au Centre communautaire de loisir de Sherbrooke.



DESCRIPTION

L'approche communicative des cours offerts entièrement en anglais vise à améliorer les capacités de compréhension et d'expression orale de chaque étudiant. A cette fin, les professeurs ont recours à des documents authentiques et actuels tels que enregistrements, vidéos et journaux pour augmenter le vocabulaire de chacun. La participation de chaque étudiant est maximisée par des discussions et simulations des situations langagières qui permettent ainsi à l'étudiant d'apprendre des expressions courantes.

Le nombre d'étudiants étant limité, chacun peut profiter d'une attention plus personnelle de la part des professeurs chevronnés de langue anglaise.

L'Université porte un intérêt tout spécial aux progrès des étudiants inscrits à ces cours d'anglais et a à cœur de les aider à satisfaire leurs intérêts et leurs besoins. Ainsi, à l'extérieur des heures de cours, des soirées sociales et le parrainage avec des anglophones ainsi que des sessions de laboratoire de langue sont organisées.

CREDITS

L'Université accorde 3 crédits supplémentaires par semestre.

HORAIRE

Un soir par semaine: lundi, mardi ou mercredi soir, (votre choix) de 19:00 à 22:00 heures, dès la semaine du 12 janvier au 8 avril 87. Tous les niveaux sont donnés chaque soir.

FRAIS DIVERS

- \$15.00 pour la demande d'admission pour les nouveaux étudiants seulement (non remboursable);
- \$65.00 pour les frais de scolarité (gratuit pour les personnes du 3e âge);
- \$10.00 pour les frais afférents;
- \$5.00 pour les frais d'association des étudiants à temps partiel.

●●● NOUVEAU! ●●●

PREAMBULE:

Afin de permettre aux étudiants d'élargir et d'approfondir leurs connaissances de l'anglais, l'Education permanente offre maintenant un programme de certificat de compétence en anglais langue seconde. Il comportera une succession de cours, quelques-uns pour des crédits supplémentaires et quelques-uns pour des crédits applicables à un grade, en anglais deuxième langue et en anglais à des fins particulières (telles l'anglais par le théâtre, grammaire anglaise et prononciation, anglais des affaires et arts oratoires), des cours de littérature et de rédaction offerts par le département d'anglais et faisant partie du programme des étudiants à temps plein. Ainsi, les étudiants qui terminent le certificat de compétence auront atteint un niveau pouvant leur permettre d'utiliser l'anglais confortablement au travail et dans leurs activités de loisirs.

PROGRAMME DU CERTIFICAT DE COMPETENCE EN ANGLAIS LANGUE SECONDE.

PROGRAMME

I. Les conditions requises pour l'obtention du certificat sont les suivantes:

- l'accumulation de 10 cours selon les règlements détaillés en II, III et IV.
- une note minimale de 65% dans chacun des cours du certificat.
- à la fin du programme les étudiants au certificat seront appelés à passer un examen de compétence générale en anglais.

COURS DE BASE: 6 NIVEAUX

- Les 6 cours suivants sont requis:
 - ENG 070ab English as a Second Language: Elementary I
 - ENG 071ab English as a Second Language: Elementary II
 - ENG 080ab English as a Second Language: Intermediate I
 - ENG 081ab English as a Second Language: Intermediate II
 - ENG 100ab English as a Second Language: Advanced Communicative Skills I
 - ENG 101ab English as a Second Language: Advanced Communicative Skills II

Selon les résultats qu'ils auront obtenus lors des tests de placement, les étudiants peuvent être exemptés de certains ou de tous les cours suivants: ENG 070ab, 071ab, 080ab, 081ab.

Pour remplacer ces exemptions, les étudiants pourront choisir des cours du groupe III et IV pour chacun des cours exemptés.

III. Un minimum de 3 cours facultatifs devraient être choisis parmi les cours suivants:

- ENG 072ab Creative Drama (S3)
- ENG 073ab English for Travel (S3) mercredi
- ENG 074ab Vocabulary Development in Context (S3) mardi
- ENG 076ab English Grammar and Pronunciation (S3)
- ENG 082ab English through Media (S3)
- ENG 083ab Business English (S3)
- ENG 084ab English for Health Professionals (S3)
- ENG 085ab Effective Reading (S3)
- ENG 086ab English Grammar (S3) (Advanced) mardi
- ENG 087ab Oral Discourse (S3)

Cours offerts ce semestre.

IV. Un cours facultatif doit être choisi parmi les cours suivants:

- ENG 104ab Approaches to Fiction (3)
- ENG 111ab Canadian Short Story (3)
- ENG 116ab Effective Writing (3) mercredi

et tout autre cours de littérature offert par le département d'anglais.

Renseignements:

Bureau de l'éducation permanente
BISHOP'S UNIVERSITY
Lennoxville, Québec J1M 1Z7

TEL.: 569-9551,
poste 222
ou 569-7878



L'UPA réclame le retrait de l'agriculture des négociations sur le libre-échange

par Guylaine CHARETTE
SAINTE-GEORGES-DE-WINDSOR — L'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) réclame ni plus ni moins du gouvernement fédéral qu'il retire le secteur de l'agriculture des négociations, sur un traité éventuel de libre-échange avec les Américains.

C'est en tout cas le message qu'a véhiculé hier le président provincial de l'UPA, Jacques Proulx, lors d'un diner-causerie qui a réuni une centaine de producteurs du syndi-

cat de base de Wotton, à Saint-Georges-de-Windsor.

Si un éventuel traité constitue aux yeux de M. Proulx un danger réel pour l'ensemble de l'agriculture du Québec, "une telle perspective affecterait d'autant plus l'Estrée qui ne possède pas une structure très diversifiée, les activités étant surtout orientées vers la production laitière et porcine".

Strict

M. Proulx est strict: "A part une infime partie des produits maraichers, aucune production québécoise ne gagnerait quoi que ce

soit à un traité de libre-échange. Certaines productions seraient moins affectées, les pommes, les produits acéricoles, les bleuets, le miel, les animaux vivants, la viande bovine, les moutons et agneaux, le maïs-grain. Par contre, du côté du massacre, nous retrouvons nos secteurs agricoles les plus performants: les oeufs, la volaille, tout le secteur laitier et porcine".

Le président de l'UPA n'y va pas avec le dos de la cuiller pour exposer le point de vue de l'organisme qu'il représente: "Nous devrions assister en applaudissant, peut-être, à la démolition de plusieurs secteurs agricoles et au lézardement du reste? Sans oublier que tout cela se solderait par une dépendance alimentaire totale envers nos voisins du sud. Aucun pays n'est assez fou pour en arriver là."

En bref, l'UPA propose au gouvernement fédéral de libéraliser les échanges avec les Etats-Unis, secteur par secteur, d'établir une commission mixte d'appel et d'arbitrage pour éviter les différends comme cela a été le cas récemment pour le porc, la pomme de terre ou le bois. L'UPA propose également de préserver la spécificité agricole, de réduire les tarifs douaniers à partir d'un accord réciproque (en faisant intervenir les règles du GATT lors-

que les intérêts du Canada sont en jeu); et d'ouvrir de nouveaux marchés aux produits canadiens, vers le Tiers-Monde, mais aussi vers les pays moyennement développés.

Prévention

M. Proulx ne cache pas qu'il fait de la prévention au cas où... "Pour les producteurs et productrices agricoles, c'est donc le système agricole lui-même, par ses quotas, ses plans conjoints et ses subsides collectifs, qui est totalement remis en cause par cette négociation. Brian Mulroney est en train de négocier quelque membre on va nous couper, quel oeuf on va nous crever ou quelle oreille on va nous arracher", a lancé avec conviction le président de l'UPA.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Jacques Proulx, président général de l'Union des producteurs agricoles du Québec, a défendu la position de son organisme concernant le libre-échange.

Alain Lemaire parle de partage des profits devant la Chambre d'East-Angus

par Jean Donato
EAST-ANGUS — Près de 200 personnes sont venues entendre Alain Lemaire, vice-président du groupe Cascades, dans le cadre d'un souper-causerie de la Chambre de commerce de East-Angus en fin de semaine, où il a été question de la politique de participation aux profits chez Cascades.

Dans son allocution de bienvenue, le maire d'East-Angus, Roland Brousseau, a exprimé au nom de la population son admiration pour les frères Lemaire, qui ont redonné une nouvelle vigueur à l'usine de pâtes et papiers de l'endroit.



Alain Lemaire

"Là où les frères Lemaire s'installent, la prospérité règne", a lancé M. Brousseau.

Pas facile

Prenant la parole à son tour, Alain Lemaire a avoué qu'il n'était pas toujours facile pour Cascades de répondre aux attentes, d'apporter la prospérité.

Il a expliqué que le succès de l'entreprise n'était pas attribuable seulement à la haute direction. "Les efforts de l'ensemble du personnel, tant à East-Angus qu'ailleurs, y contribuent également", a-t-il mentionné. Et il a ajouté qu'une participation aux profits faisait partie d'une stratégie plus globale de motivation.

Cascades verse à tous ses employés, syndiqués et non-syndiqués, une part de ses profits bruts, avant amortissement et impôt, que M. Lemaire estime à 10 pour cent. Le calcul de ce versement se fait par unité de production, selon des critères propres à chacune. M. Lemaire a indiqué qu'aucune étude n'avait été effectuée pour mesurer l'impact de telles mesures mais il devait ajouter: "Une telle politique est-elle rentable? Vous pouvez constater les performances de Cascades, cela veut tout dire".

Facteur humain

Pour M. Lemaire, c'est le facteur humain qui prime. Il a expliqué que la rentabilité, un niveau élevé de productivité et de qualité passaient nécessairement par une amélioration des conditions de travail et par un plus grand dialogue entre la direction et les employés.

Et il devait conclure en faisant remarquer que cette philosophie de gestion était somme toute, une "politique de gros bon sens".

Dans ce journal
**CHERCHEZ
 VOTRE
 ETOILE**
 synonyme
d'ECONOMIES

Vous trouverez
**WINDSOR
 DODGE CHRYSLER**

LE BARON
 La salle à manger
Le Chevalier
 a préparé pour vous
**Un spécial de
 DÉCEMBRE**

**COUILLE DE
 FRUITS DE MER**
 servie avec légumes

\$8.95

servi de 17h. à 23h.
 Du lundi au vendredi

**Musique tous les soirs
 avec Camylle Robert**

**3200 King ouest,
 Sherbrooke
 Réservations:
 567-3941**

la marge
 de crédit personnelle
DES JARDINS

Le reflet d'une bonne gestion financière

15446

12677

Gala des Affaires de la Chambre

Les grands honneurs à Bernier et Crépeau

par Henri RICHARD
DRUMMONDVILLE - Le concessionnaire d'automobiles Bernier et Crépeau a décroché les grands honneurs de la 41ème édition du gala des Affaires de la Chambre de commerce du comté de Drummond, consacré aux entreprises non-industrielles.

Depuis sa fondation en 1984, l'entreprise Bernier et Crépeau s'est accaparée en moins de deux ans 65 pour cent du marché des produits Chrysler, dans la région de Drummondville.

Cette entreprise se distingue notamment dans la région par l'implication de son directeur général, Jean-Guy Crépeau, dans la publicité de son commerce. Bernier et Crépeau est de plus un fidèle collaborateur du Festival mondial de folklore de Drummondville, en mettant gratuitement à la disposition du personnel des véhicules à l'effigie de l'événement culturel.

Le directeur par intérim du Centre d'emploi du Canada, M. Guy Mathieu, s'est mérité le Napoléon du bénévole de l'année.

M. Mathieu est le président depuis 1983 du comité de la petite et moyenne entreprise de la Chambre de commerce du comté de Drummond.

Le bureau de notaires Boileau, Gariépy, Lafrance et Lepage a quant à lui mérité la plus haute distinction, dans la catégorie firme professionnelle de l'année.

Cette bureau établi depuis juillet 1985 se spécialise dans la pratique du droit immobilier, corporatif, fiscal et familial.

Le jury a reconnu le souci de l'excellence de ces notaires basée sur une mise en marché innovatrice, respectant le code de déontologie.

Bains flottants

Les bains Flottants Hafnium se sont mérités le Napoléon de jeune promoteur de l'année. Ce concept de relaxation, créé dans les années 50 par le docteur John C. Lilly, est un produit unique offert par deux jeunes promoteurs, Linda Cadorette et Pierre Couture, dans la région de Drummondville.

laxation, créé dans les années 50 par le docteur John C. Lilly, est un produit unique offert par deux jeunes promoteurs, Linda Cadorette et Pierre Couture, dans la région de Drummondville.

"Maintenant on flotte, et on espère encore flotter plus haut", s'est exclamée spontanément la jeune Cadorette en recevant son premier prix sur l'estrade d'honneur.

Le Centre récréatif St-Jean Baptiste, dont la phase deux au coût approximatif de 600,000 \$, a été finalisé cet automne, a remporté le Napoléon du groupe communautaire de l'année.

Ce centre de loisirs établi depuis 1960 à Drummondville, rejoint cette année pas moins de 3000 personnes inscrites à des activités impliquant du travail d'une armée de 500 bénévoles.

Sa campagne de financement populaire pour la réalisation de la phase 2 s'est avérée un franc succès dans la population drummondvilloise en dépassant son objectif de 100,000 \$. Au cours de son existence, le Centre récréatif aura surmonté des épreuves, dont notamment un feu dévastateur en 1974. Un effort collectif des résidents de la paroisse S-Jean Baptiste al-

laient permettre sa reconstruction.

laxation, créé dans les années 50 par le docteur John C. Lilly, est un produit unique offert par deux jeunes promoteurs, Linda Cadorette et Pierre Couture, dans la région de Drummondville.

laire Yves Houle et frère s'est mérité l'émblème de l'excellence.

Depuis sa fondation en 1946, le centre fu-

néraire n'a jamais cessé sa progression, qui s'est une fois de plus manifestée au mois de novembre 1985, par l'acquisition de Lauziè-

re et fils assurant les services de funérarium dans plusieurs municipalités de la MRC Drummond.



MM. Jean-Guy Bernier et Jean Guy-Crépeau ont reçu des mains du maire Serge Ménard le Napoléon de l'entreprise de l'année. Les présidents de la Chambre de

commerce du comté de Drummond et du gala des Affaires, MM. Jean Côté et Georges Biron ont assisté à la cérémonie.

(Photo La Tribune par Henri Richard)



MM. Claude Lanoie et André Raïche accompagnés de leurs épouses, ont reçu de l'agronome Thomas Louis Simard leur

premier prix remporté au Bal des moissons du district agricole de Nicolet.

(Photo La Tribune par Jean-Guy Fréchette)

Agriculteurs honorés au Bal des moissons

DRUMMONDVILLE (HR) - Deux agriculteurs bien connus dans la région du Centre du Québec, MM. André Raïche et Claude Lanoie, ont mérité le premier prix de leur catégorie au Bal des moissons de la région de Nicolet, tenu au cours du week-end à St-Cyrille.

Président de 1982 à 1986 de l'Union des producteurs agricoles, district de Nicolet, en plus d'être un membre actif des Sommets économiques Bois-Francs-Mauricie, M. André Raïche, a mérité les grands honneurs dans la catégorie chef de file.

"Considérant que plusieurs personnes avaient posé leur candidature, c'est sûr que c'est un honneur très valable", s'est exprimé cet agriculteur de l'Avenir au lendemain de ce gala annuel.

En plus de son implication dans plusieurs organismes, l'entreprise agricole de M. Raïche se veut également un chef de file dans la région par sa diversification.

Sur sa propriété, M. Raïche compte une érablière, un troupeau de boeufs et une boucherie, en plus d'atteindre le seuil d'autosuffisance alimentaire pour son troupeau.

L'agriculteur Claude Lanoie, de St-Guillemme, a quant à lui remporté la palme dans la catégorie pratique agricole.

Le jury de sélection a reconnu, entre-autres, l'entretien exemplaire des bâtiments agricoles de M. Lanoie qui logent un troupeau de 95 bêtes, dont 50 vaches Holsteins pur-sangs produisant en moyenne 7840 kgs de lait.

De plus, ce fermier de St-Guillemme a atteint une autosuffisance dans ses cultures céréalière et fourragère en y consacrant pas moins de 90 hectares.

L'implication dynamique de M. Lanoie dans plusieurs organismes régionaux, dont notamment au sein des comités organisateurs de l'Exposition agricole de Drummondville et de la Société d'agriculture, lui a aussi valu une mention des membres du jury.

Dans la catégorie des jeunes agriculteurs, M. Gilbert Bourassa de La Visitation a mérité les grands honneurs, tandis qu'un agronome du bureau de renseignements agricoles de Nicolet Ouest, Roger Chicoine, s'est vu décerner le trophée Donat Grégoire dans le secteur service.

2e HLM à Bon-Conseil

DRUMMONDVILLE (RJ) - Des travaux de construction d'une deuxième habitation à loyer modique sont actuellement en marche sur la rue Ducharme à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Réalisé en vertu de l'entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale, cet édifice de 10 logements pour personnes retraitées nécessitera un investissement de 463,905 \$.

L'annonce a été faite par les députés fédéral et provincial du comté de Drummond, MM. Jean-Guy Guilbault et Jean-Guy St-Roch. Cette nouvelle fait suite à la signature du contrat de construction de 367,700 entre la Société d'habitation du Québec et Construction Héroux et Allard (1980) de Victoriaville. Le contrat a été accordé à la suite d'un appel d'offres public.

De plus, une somme de 96,285 \$ a été affectée à l'achat du terrain, aux honoraires professionnels et au financement du projet.

La surveillance des travaux a été confiée aux consultants en architecture Gervais et Déry, en structure à la firme d'ingénieurs Hamel, Beaulieu et associés et en mécanique électrique aux ingénieurs Vé-zina, Fortier et Poisson.

la marge
de crédit personnelle
DES JARDINS

Le reflet d'une bonne
gestion financière

Parce que vous n'êtes pas n'importe qui, la caisse Desjardins vous offre la marge de crédit personnelle Desjardins. Ce nouveau service est un crédit pré-autorisé qui vous aide à simplifier la gestion de vos affaires financières: plus besoin de vous déplacer chaque fois pour d'autres demandes d'emprunt, ni à justifier l'utilisation des fonds. Parlez-en à votre conseiller Desjardins.

La caisse populaire Desjardins

Centre acéricole: une grande leçon pour Garner

par Maurice CLOUTIER

VICTORIAVILLE - Au cours de sa première année de mandat, le député d'Arthabaska Laurier Gardner a tiré sa plus grande leçon du dossier du centre de recherche acéricole.

Le député d'Arthabaska a fait cet aveu, au moment de dresser un bilan des expériences vécues et du travail accompli depuis son élection le 2 décembre 1985.

Récemment, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation Michel Pagé a annoncé l'implantation du centre

laissé tomber. Puis, il a soutenu que l'erreur remonte à l'engagement pris en faveur de Plessisville en pleine campagne électorale.

Il se console aussi en pensant que l'érablière sera vraisemblablement amochée au terme du contrat de location de dix ans, car plusieurs expériences seront tentées.

Sur la liste des sites visités, le premier site à Plessisville venait au 5e rang, selon l'évaluation des fonctionnaires.

Après un an, le centre acéricole est loin d'être le seul dossier piloté par le député, ce qui l'a amené à dire qu'il a "plus de positif que de négatif".

500 dossiers

En un an, M. Gardner a ouvert 500 dossiers. Le taux de satisfaction des gens rencontrés est très fort, selon lui.

Tout en notant la distribution de 20,000,000 \$ par le gouvernement provincial au cours de 1986 dans le comté d'Arthabaska, M. Gardner a insisté sur le déblocage de plusieurs subventions suite à son intervention.

Il a aussi signalé le règlement de problèmes techniques majeurs pour la réalisation de différents projets ou le maintien de nombreux emplois.

Le whip du gouvernement, le député de Richmond Yvon Vallières, vante d'ailleurs le travail de son collègue d'Arthabaska.



Laurier Gardner

de recherche acéricole dans une érablière, à Tingwick, Or, le député avait déclaré auparavant que le centre de recherche serait à Plessisville.

M. Gardner a avoué avoir commis une imprudence dans ce dossier, en raison de son manque d'expérience en politique. "J'étais un peu néophyte", a-t-il

Bazar du Pensionnat des soeurs de la Présentation de Marie: les jeunes s'impliquent

DRUMMONDVILLE (HR) - "L'implication des étudiants au bazar du Pensionnat de Drummondville vaut plus que l'enseignement que je leur donne en catéchèse. Avec des projets, on peut aller beaucoup plus loin que dans les cours. Il faut impliquer les jeunes aujourd'hui".

La vocation religieuse est en perte de vitesse, et devant ce constat, la coordonatrice du bazar du Pensionnat des soeurs de la Présentation de Marie, Mme Francine Bédard, estime comme sa plus belle récompense l'implication des étudiants dans l'activité annuelle de l'établissement religieux de la rue Moisan.

On pouvait donc retrouver au bazar, en plus d'une variété d'objets inestimables remis en ordre par les étudiants, un kiosque d'information et une salle d'exposition animés par les pensionnaires, sur l'oeuvre d'alphabétisation des religieuses de la Présentation de Marie au Pérou.

Près de 5,000 \$

Cette année le bazar a rapporté

près de 5 000 \$ aux oeuvres missionnaires des religieuses drummondvilloises, sans pour autant négliger la pauvreté locale. "Une réfugiée laotienne est sortie d'ici avec une garde robe complète pour l'hiver, pour seulement 5 \$. Moi, je ne peux pas refuser quand je vois des personnes dans le besoin", lance une Mme Bédard entre deux séances de marchandage typiques des marchés populaires des pays du tiers-monde.

Au cours du week-end, on retrouvait toutes sortes de gens au Pensionnat de la rue Moisan. Des personnes faisant cadeau aux religieuses des achats de l'année précédente, visiblement trop gênées de participer à la sollicitation populaire sans poser un geste concret, des curieux se contentant de l'achat d'un objet anodin et une classe défavorisée venue y faire des bonnes aubaines.

Les religieuses, souvent caractérisées par leur regard austère, affichaient toutes une mine réjouie samedi après-midi devant le succès obtenu par la troisième édition du bazar public du Pensionnat de la rue Moisan.



(Photo La Tribune par Henri Richard)

On retrouvait de tout au Bazar du Pensionnat des religieuses de la Présentation de Marie.

Le futur comté de Drummond devrait épouser les limites de la MRC

— Jérôme Lampron

par **Gérald PRINCE**
DRUMMONDVILLE - Le comté fédéral de Drummond devrait épouser les limites actuelles de la Municipalité régionale de comté de Drummond (MRC).

C'est la position que défendra le préfet Jérôme Lampron aux audiences sur les projets de transformation des comtés fédéraux du Québec, audiences qui seront tenues le 3 décembre à Trois-Rivières.

M. Lampron a été mandaté par les 26 maires de la MRC de se prononcer en ce sens, pour faire valoir comme la plus lo-

gique des solutions. La MRC Drummond dépasse 75,000 personnes et constitue une unité d'appartenance qui, dans la région, n'a soulevé aucune chicane, ni débat majeur depuis sa création.

Selon les maires de la MRC, la correspondance entre les limites du comté fédéral et de la MRC serait avantageuse pour tous, puisque certaines municipalités de la MRC doivent présentement s'adresser à l'extérieur de leur région d'appartenance pour obtenir les services fédéraux, ce qui ne va pas sans heurts parfois.

Nouveau contrat de travail signé chez Lactantia

VICTORIAVILLE - Les 110 syndiqués de la compagnie Lactantia de Victoriaville, affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), ont signé en douce un nou-

veau contrat de trois ans récemment. Lactantia est passée aux mains de la compagnie John Labatt au cours de l'été.

Le député Roger Lefebvre dresse un bilan positif de sa première année

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD-MINES - C'est un bilan fort positif qu'a dressé le député de Frontenac à l'Assemblée nationale et adjoint au leader parlementaire, Roger Lefebvre, au terme de sa première année au sein du gouvernement Bourassa.

Depuis le 2 décembre 1985, le nouveau gouvernement du Québec a versé ou accordé dans la région de Thetford-Mines près de 15 millions \$ en subventions ou aides de toutes sortes. M. Lefebvre ne cache pas sa fierté au regard de cette performance qui survient dans une période de coupures et de compressions budgétaires.

"J'ai fait de l'action politique positive pour donner à la région une nouvelle vigueur économique. J'ai réussi à démontrer que la région de Thetford-Mines avait subi un tort considérable au cours des dernières années et qu'un sérieux rattrapage était nécessaire."

M. Lefebvre se réjouit du fait que le message ait été entendu par

ses collègues et il ne se gêne pas pour affirmer que Frontenac a ainsi obtenu un traitement de faveur.

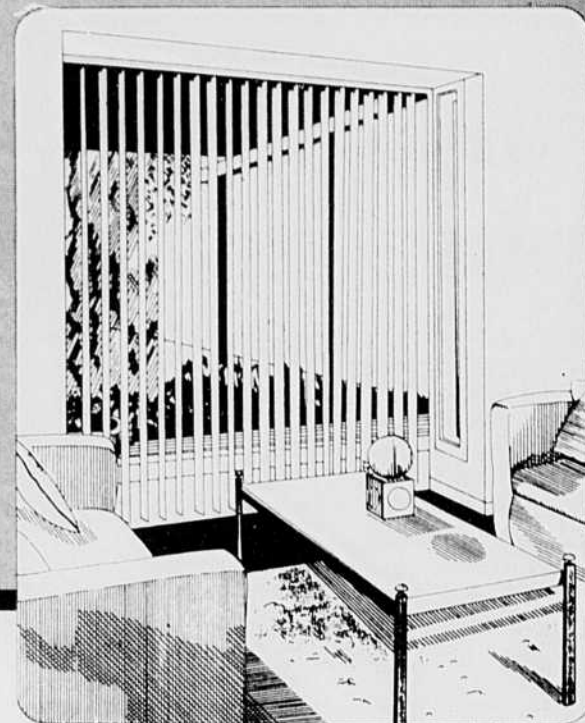
A cet effet, il souligne le versement ou l'engagement de 4,4 millions \$ du ministère de la santé et des services sociaux, de 3,7 millions \$ par l'Environnement, de 3,2 millions \$ pour la voirie et les transports sans oublier 1,4 million \$ par les Affaires municipales. La Société de développement industriel s'est également impliquée pour 1,1 million \$, auprès de 11 entreprises dans Frontenac, pour la création d'une centaine d'emplois au regard de 430,000 \$ par l'Office de planification et de développement du Qué-

bec, dont plus de 400,000 \$ pour le complexe industriel dans l'usine Bellevue.

Au cours de la première année de son mandat, M. Lefebvre a réussi à faire visiter son comté à dix ministres dont certains à quelques reprises pour un total de 17 visites.

Il se dit donc très satisfait des résultats obtenus jusqu'à présent. Il soutient que tous les dossiers régionaux ont progressé en cours d'année. A cet effet, il attend des réponses positives, notamment au sujet de la participation financière du gouvernement du Québec dans le dossier d'amélioration du quartier Mitchell de Thetford-Mines.

VENTE D'INVENTAIRE



STORES VERTICAUX

P.V.C. 75"x84"

Valence incluse. Choix de 10 couleurs unies.

77⁹⁵ ch.

AUBAINES STORES EN TISSUS

Pour porte-patio \$99 à \$129 ch.

LIQUIDATION

TAPISSERIE EN MAGASIN

30% à 40% du prix de détail sugg.

NOUVEAUX MODELES



Venez voir nos idées

Cadeaux pour Noël

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN & CADRES



Réduction jusqu'à

70% sur lot de

TAPIS et PRELARTS

3⁷⁹ v.c.

TAPIS ABSORBANT CARPETTES

Rég. 1.89 p.c.

Notre prix

1⁵⁰ p.c.

(avec légers défauts)

COUPONS

Plus de 1000 en montre

Pour liquider

à partir de

Ex. 9"x12'

\$36

\$44

11"x12'

Plus de 100 CARPETTES en montre

Modèles orientaux ou modernes, dimensions: 6'x9'.

\$109 à \$459 ch.

CERAMIQUE

Remplacez votre céramique autour du bain pour seulement \$50 (55 pi.car.)

Modèles discontinués 10¢ le morceau

Pour plancher, 8"x8", à partir de 99¢ pi.car.

MISE DE COTE

VISA MasterCard

Estimation gratuite

Livraison gratuite dans un rayon de 30 km

Service de pose par des experts



CENTRE DU TAPIS COUTURE

C'est du tapis!

Sherbrooke: 820, rue Wellington sud

566-7111

Coaticook: 196, rue St-Jean-Baptiste

849-7927

Pour faire reculer Bourassa sur son projet d'affaiblir la loi 101

Les péquistes priés d'éviter l'esprit partisan



Pierre Marc Johnson

QUÉBEC (PC) — Pour que le gouvernement batte en retraite avec ses projets d'amendements à la loi 101, les militants péquistes doivent faire fi de tout esprit partisan.

C'est l'avertissement lancé, hier, par le président du Parti québécois Pierre Marc Johnson dans son discours qui clôturait le Conseil national.

"Il y a des enjeux qui doivent dépasser des préoccupations de nature purement partisane, a-t-il expliqué. Et la loi 101 est un de ces enjeux."

M. Johnson soutient que beaucoup de gens sentent un affaiblissement de la volonté gouvernementale dans l'affirmation du fait français. "Mais pour toutes sortes de

raisons, il y a un certain nombre qui ne veulent s'identifier ni au Parti québécois, ni aux mouvements nationaux, ni aux autres partis politiques. Il faut leur laisser les coudées franches."

"C'est la force de cette expression en pleine liberté qui peut nous permettre à nous, de l'alle parlementaire, de faire reculer le gouvernement sur ces projets de loi qui sont un signe d'affaiblissement du Québec."

Tout en rappelant aux militants qu'ils ont raison d'être fiers de la loi 101 et qu'il leur incombe de se mobiliser pour qu'elle soit respectée, le président du PQ insiste pour que les péquistes cheminent coude à coude avec les non-péquistes.

"C'est comme ça qu'on va gagner ce combat, pas autrement."

Combat permanent

Le leader péquiste croit d'ailleurs que les Québécois sont condamnés à combattre pour s'affirmer: "Le Québec ne se fera comme collectivité solide et respectée sur ce continent si nous ne parvenons pas à aller au-delà des lignes de parti autour d'un certain nombre d'enjeux qui rendent notre collectivité fragile."

M. Johnson affirme que cette volonté doit s'affirmer tous les jours par une "patience active qui construit et aménage le pays".

Il reproche au gouvernement de ne pas avoir cette préoccupation, comme en témoigneraient son com-

portement dans le dossier linguistique. "Le débat autour de la Loi 101 est central parce que, derrière ce débat, il y a tout le Québec, l'idée qu'on s'en fait, le désir des citoyens de voir l'Etat par ceux qui le gouvernement affirmer une volonté. C'est précisément cette volonté qui s'étirole en ce moment."

Le retrait des projets de loi 140 et 142, qui touchent tous les deux à la loi 101, apparaît comme une solution logique au chef péquiste tant que le gouvernement n'aura pas, à ses yeux, de politique claire en matière linguistique.

M. Johnson reproche au projet de loi 142 de donner aux institutions anglophones de santé et de services sociaux "la mission de desserte des

communautés culturelles".

Une telle mission exige des ressources que le gouvernement sera forcé de donner en pigeonant dans celles des institutions francophones, croit-il.

Quant au projet de loi 140, il ne le trouve nullement justifié puisque la fusion des organismes chargés d'appliquer la loi 101 n'est ni dans le programme du Parti libéral, ni une source d'économies pour l'Etat. Par contre, il enlève des dents à la Loi 101.

M. Johnson a réitéré que ces projets de loi s'expliquent seulement par le fait que le premier ministre aurait pris des engagements personnels au cours de la campagne électorale.

La Chambre de commerce craint que la paix sociale soit menacée

Le modus vivendi de Montréal repose sur son caractère français

MONTRÉAL (PC) — Convaincue que le caractère français de Montréal y est le fondement d'un nouveau modus vivendi, la Chambre de commerce de Montréal juge que le prolongement du débat linguistique risque de menacer la paix sociale, sa prospérité économique et sa vitalité urbaine.

"Le gouvernement doit éviter d'improviser un débat" en cette matière, affirme le président de la Chambre, M. Marcel Daoust. "S'il devait amender la Charte de la langue

française, écrit-il dans une déclaration publiée, hier, le gouvernement devrait auparavant énoncer clairement ses intentions et ses objectifs, de façon à ce que la discus-

sion publique puisse se dérouler dans un climat serein".

Le jugement de la Cour d'appel sur la langue d'affichage ne changera pas ce modus vivendi, prévient toutefois M. Daoust. Aussi, la Chambre prie-t-elle le gouvernement du Québec d'appliquer les dispositions de la loi 101 en matière d'affichage "tant et aussi longtemps qu'elles auront force de loi".

Le nouveau modus vivendi entre Montréalais est "fondé sur la reconnaissance de l'identité distinctive de Montréal, ville française en Amérique du Nord... Nous avons aujourd'hui collectivement la fierté d'appartenir à une ville différente, extraordinaire et unique au monde. Nos visiteurs étrangers sont les premiers à nous le rappeler", ajoute M. Daoust.

La Chambre se dit convaincue "qu'une majorité de gens d'affaires et de citoyens de Montréal, autant francophones qu'anglophones, souhaitent préserver le consensus sur l'identité culturelle de leur ville. Le modus vivendi auquel ils travaillent tous les jours paraît être un acquis, précieux et prometteur, bien qu'encore fragile. Le maintien de ce consensus nous ap-

paraît essentiel pour assurer le développement économique de notre ville et l'épanouissement de ses entreprises et de ses citoyens".

La Chambre demande au gouvernement de dissiper les "malentendus politiques et administratifs" qui sont dommageables dans la mesure à la climat de malaise qu'ils créent deviennent "insupportables et préjudiciables à l'épanouissement de Montréal, de son économie et de ses citoyens".

La Chambre prie enfin "le nouveau maire d'intervenir dans le même sens et de protéger la qualité des rapports entre les communautés culturelles de la ville".

La Commission nationale des parents francophones s'interroge

Comment dépense-t-on le fonds fédéral pour l'éducation?

MONTRÉAL (PC) — La Commission nationale des parents francophones (CNPF) réclame qu'une étude soit faite sur la façon dont chaque province dépense les fonds fédéraux pour l'éducation.

Elle réclame surtout que ces fonds ne soient dorénavant versés qu'aux seules provinces qui respectent l'article 23 de la Charte canadienne des droits relative à l'instruction dans la langue des minorités.

Dans la même veine, la CNPF demande que le gouvernement fédéral et le Conseil des ministres de l'éducation entreprennent une recherche pour indiquer quelles mesures législatives et administratives devront être prises pour combler l'écart entre les droits que proclame l'article 23 de la Charte et la façon dont chaque province en rend l'exercice possible.

C'est ce qu'ont résolu, en fin de semaine, les 81 délégués au colloque de la CNPF tenu, à Montréal, sur le thème "L'article 23: la place des parents dans l'éducation". Peu connue du pu-

blic, la CNPF a été fondée il y a huit ans. Présidée par M. Raymond Poirier du Manitoba, elle regroupe un représentant de chacun des organismes provinciaux de parents.

La Fédération des comités de parents du Québec en fait aussi partie mais y détient un statut spécial compte tenu des objectifs particuliers de la CNPF. C'était toutefois la première fois, hier, que la CNPF tenait un colloque regroupant neuf délégués par province.

La CNPF s'est aussi donnée une définition d'une école française hors du Québec. Celle-ci doit d'abord recevoir une clientèle française au sens de l'article 23 de la Charte.

Ensuite, toutes les activités doivent s'y dérouler en français, sauf l'enseignement de l'anglais; elle doit être située dans des bâtiments distincts; l'am-

bianche et la culture qu'on y véhicule doit être française et en continuité avec la vie familiale.

Les parents doivent y être reconnus; elle doit être financée entièrement par les fonds publics; son fonctionnement doit se faire en français aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur; la qualité de l'éducation doit être comparable à celle de l'école anglaise notamment en matière de formation des enseignants.

Les programmes doivent être rédigés en français et enfin l'école doit être gérée par des francophones. Elle doit être disponible partout sans égard au nombre qui le justifie.

Une telle définition est capitale pour les

Franco-Canadiens compte tenu de l'importance croissante des écoles d'immersion française hors Québec.

En plus de drainer les ressources financières en provenance du fédéral, ces écoles sont avant tout destinées à la majorité anglophone mais on tente de les

"vendre" aux francophones.

Au Manitoba, 25,000 enfants fréquentent ces écoles d'immersion alors que les écoles françaises de la minorité ne comptent que 5,000 étudiants.

La CNPF réclame enfin au plan de la gestion l'autonomie totale.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler.

A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS / AMITIÉ

poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: LAC-MÉGANTIC RICHMOND-ASBESTOS
Composez 0 et demandez 2anith 5-3060

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION MARTINEAU
Spécialisé sur souffleries à neige et tracteurs Honda
En location tracteur "Kabota"
2456, rue King ouest
11773x

NOUVEAU CENTRE ORTHOPÉDIQUE

ORTHOPÉDIE:
VENTE ET INSTALLATION FAITES PAR UN TECHNICIEN QUALIFIÉ.

Corset lombaire, dorso, collet cervical, tennis elbow, genouillère, etc.
Bas support médicaux à compression dégressive, etc.

OXYGÈNE:
Concentrateur d'oxygène, respirateur, compresseur. Service 24 heures, 7 jours.
Vente et installation faites par un inhalothérapeute diplômé.

PÉDIATRIE:
Vente ou location d'appareils correcteurs du pied pour le nourrisson, etc.

SYSTEME VASCULAIRE, SANGUIN ET DIABÈTE: gamme complète d'accessoires et équipements.

CENTRE d'Équipement
Medical J. N. (819) 564-4606
1194, rue King ouest
Sherbrooke, J1H 1S2

CONFÉRENCE PUBLIQUE "L'EMBOINTEMENT" et le programme Biologie"

Un programme personnel de contrôle et de maintien de poids selon votre type de métabolisme

Dr Bernard Bélanger DCND
Conférencier

- Comment évaluer votre type de métabolisme.
- Pourquoi une diète peut être efficace pour telle personne et pas pour l'autre.
- Comment adapter une diète à son type de métabolisme.
- Comment pouvoir maintenir son poids idéal toute sa vie.

Entrée gratuite
SHERBROOKE
Le mercredi 3 décembre 1986 à 19h30
Hôtel New Wellington
(68 Wellington sud) Salle Le Cavalier
Renseignements: (819) 562-2708

le KING est en FÊTE

avec son **double Hamburger 99¢**

BURGER KING

11 M. DE M.C. DE BURGER KING CORP. 1984

CHEZ ELITE PLYMOUTH CHRYSLER INC.
1118 ROUTE 270 ST-ÉLIE D'ORFÈRE

OFFREZ-VOUS UN BEAU CADEAU POUR NOËL!

FINANCEMENT SANS INTERET 0% **NOUS SOMMES TOUJOURS LES NO. 1**

L'équipe vous dit BIENVENUE!

DE PLUS

A 2 minutes du Carrefour de l'Estrie

TAUX D'INTERET A PARTIR DE 3.9% SUR PLUSIEURS MODELES 1987 EN INVENTAIRE.

564-1122

ET HEUREUX TEMPS DES FÊTES À TOUS!

Merci

Yvon Béliveau coprop.
Sonny Henderson coprop.
Charles Lachance dir. général adjoint
Hilaire Béliveau conseiller
Daniel Pomerleau gerant autos usagées
Maurice Desruisseaux représentant
James Jr Henderson représentant
Richard Proulx représentant
Roger Bergeron représentant